République Française
Mairie de Saint-Hilaire-Le-Chatel

Saint-Hilaire-le-Châtel

ARRÊTÉ DU MAIRE
Portant autorisation de vente au déballage

Le Maire de la Commune de Saint Hilaire le Chatel

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du commerce ;

VU la demande de Madame VALIN Marie Christine 5 route de Besdon, 61400 St Hilaire le Chatel pour l'organisation d'un vide-maison le 29 et 30 mars 2025.

CONSIDERANT que ladite vente a lieu sur le domaine privé

ARRÊTE

Article 1er Le samedi 29 et dimanche 30 mars 2025, Madame VALIN Marie Christine est autorisée à organiser un vide-maison à son domicile 5 route de Besdon 61400 Saint Hilaire le Chatel

Article 2 La propriété se trouvant sur une route à circulation, le pétitionnaire, devra veiller à prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité des véhicules, cyclistes et piétons en particulier du fait de stationnement le long de la chaussée

Article 3 Madame VALIN Marie Christine est autorisée à placer des affiches publicitaires sur le domaine communal, indiquant la vente et sa localisation. Ces panneaux, non collés, devront être enlevés dès la fin de la vente le 30 mars 2025.

Article 4 Monsieur le Maire est chargé de l'application de cet arrêté qui sera notifié au pétitionnaire

Fait à Saint Hilaire le Chatel, Le 04 mars 2025.

Le Maire, Philippe Blutel